

Mesdames et Messieurs les présidents de clubs ,

Depuis la diffusion de la lettre de la FFB présentant succinctement les décisions prises lors du dernier BE, beaucoup d'entre vous m'envoient des messages et me demandent de préciser les " nouvelles directives " de la FFB notamment sur la date de réouverture des clubs, la charte sanitaire, le remboursement des licences scolaires, le coût des licences pour la saison à venir, le calendrier des compétitions, le devenir de leur classement et PP

Je ne suis pas en mesure de vous répondre à ce jour. J'ai découvert comme vous les décisions du BE de la FFB. J'en reste très étonnée comme beaucoup d'autres présidents de comité. Je n'ai pas le détail de toutes les décisions ainsi prises.

La seule information que je peux confirmer à ce jour, c'est qu'une réunion du Conseil Fédéral reste programmée le 4 juin 2020. Elle avait pour objet normalement de faire la synthèse des situations des comités et des clubs. Après avoir pris connaissance en avril de la solution de la cellule de crise, les présidents de comité ont fait remonter des observations et des propositions afin de retenir la solution la plus favorable pour les joueurs et les clubs. Nous pensions pouvoir en débattre et surtout aborder toutes les questions posées sur le terrain. Manifestement une nouvelle solution a émergé et était adoptée sans attendre par le BE de la FFB. Je pense avoir plus de précisions lors du Conseil en attendant l'AG du 18 juin 2020 qui a pour mission d'exprimer par son vote la définition et l'approbation des choix financiers et moraux de FFB.

Je vous invite donc à patienter encore un peu, et dès le 5 juin je réunirai un BE du comité et vous ferai parvenir toutes les informations que je pourrai recueillir.

Cordialement

Mauricette DANCHAUD,

Présidente du Comité de Bridge de l'Orléanais,